

Glossaire

Minist re de la Formation, des Coll ges et des Universit s de l'Ontario

Octobre 2011



Historique du document

Version	Date	Notes et changements
1.0	Avril 2011	Version initiale
1.1	Octobre 2011	Modification et ajout de certains termes

A

AlphaPlus : AlphaPlus offre de l'information, des résultats de recherche et de la formation en matière de technologies de l'apprentissage innovatrices aux formateurs et formatrices et les organismes d'alphabétisation pour les aider à améliorer la formation donnée aux personnes apprenantes et aider les personnes apprenantes à améliorer leur compétence en technologie numérique. Les travaux d'AlphaPlus permettent de tenir les formateurs et formatrices et les organismes d'alphabétisation au courant des outils et des pratiques exemplaires. AlphaPlus est le leader en technologie du programme d'Alphabétisation et de formation de base.

ACE : Acronyme du programme Accès carrières études. Le certificat du programme ACE est accepté à titre d'équivalent du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), ou de la 12^e année, par les collèges communautaires de l'Ontario et la Direction de l'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités pour l'inscription à un collège communautaire ou à titre d'apprenti en Ontario. Un nombre croissant d'employeurs reconnaissent aussi le certificat du programme comme équivalent à une douzième année pour des demandes d'emploi. Le programme ACE est offert dans les 24 collèges communautaires et en ligne.

Aboutissement de la voie : Terme qui indique que la personne apprenante a accompli tout ce qui figure dans son plan d'apprentissage d'AFB, qui était nécessaire pour faire la transition vers son but. Parmi les indicateurs de l'aboutissement de la voie, il y a les tâches jalons, la réussite de la tâche culminante liée à la voie et les activités d'apprentissage qui figurent dans le plan de la personne apprenante.

Activités d'apprentissage : Activités d'enseignement qui sont directement liées à une tâche; activités visant à renforcer les compétences dont les personnes apprenantes ont besoin pour être prêtes à la transition, sans pour autant être liées à une tâche; et activités qui portent sur du contenu scolaire nécessaire à la progression des personnes apprenantes.

AFB : Abréviation d'Alphabétisation et formation de base. Le programme ontarien d'AFB est financé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et offre des services de formation en lecture, en écriture, en calcul et en habiletés de base (p. ex., technologie numérique, relations interpersonnelles, résolution de problèmes, pensée critique) afin d'aider les gens à atteindre leurs buts en matière d'études, de formation et d'emploi ainsi qu'à jouir d'une plus grande autonomie.

Andragogie : Enseignement aux adultes selon une approche d'enseignement axée sur les adultes.

Anglophone : Personne qui parle anglais, habituellement dans un pays où l'on parle au moins deux langues.

Apprentissage axé sur les buts : Approche d'apprentissage qui utilise le but qui pousse une personne apprenante à suivre le programme d'AFB afin de planifier et de dispenser de la programmation à l'appui de ce but. L'apprentissage axé sur les buts regarde au-delà du programme d'AFB et permet de déterminer le contenu selon les attentes ou les exigences du but de la personne apprenante.

Apprentissage axé sur les tâches ou approche axée sur les tâches : Approche d'apprentissage qui aide les adultes à établir des relations entre ce qu'ils apprennent en milieu d'apprentissage et la façon de transférer leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être dans leurs activités quotidiennes. Une approche axée sur les tâches aide aussi les intervenants de l'extérieur à comprendre l'apprentissage qui se fait dans les programmes d'AFB.

Apprentissage en ligne : Terme désignant précisément l'approche d'alphabétisation à distance du ministère de la Formation et des Collèges et Universités pour le programme d'Alphabétisation et de formation de base (AFB). L'Apprentissage en ligne fait actuellement appel à cinq organismes responsables de la prestation de services d'alphabétisation aux personnes apprenantes anglophones, francophones, Sourdes et malentendantes, Autochtones et du programme de rattrapage scolaire en Ontario. Contact Nord et AlphaPlus soutiennent l'infrastructure de l'Apprentissage en ligne.

Approche axée sur les grandes compétences : Approche recouvrant l'interaction entre les savoirs, savoir-faire et savoir-être, qui contribue à la capacité des personnes apprenantes d'accomplir des tâches authentiques et dotées d'un objectif. La clé d'une approche axée sur les grandes compétences réside dans la capacité des personnes apprenantes de démontrer leur succès par rapport aux normes établies par un cadre du curriculum.

Approche axée sur les habiletés : Enseignement ou évaluation qui porte sur des habiletés précises en littératie et en numératie. La planification de programme commence au point où se trouve la personne apprenante dans le continuum d'acquisition d'habiletés et se concentre sur l'amélioration des habiletés.

Approche axée sur les personnes apprenantes : Approche mettant l'accent sur un milieu d'apprentissage qui permet aux personnes apprenantes de choisir ce qu'elles apprennent et comment elles l'apprennent, qui appuie l'apprentissage actif, qui encourage la responsabilité et la responsabilisation de la personne apprenante par rapport à l'atteinte des buts d'apprentissage, qui favorise une relation de travail respectueuse entre la personne apprenante et le formateur ou la formatrice, et qui souligne l'importance du contexte dans la conception d'activités d'apprentissage”” Dans un programme axé sur les personnes apprenantes, les formateurs et formatrices et les personnes apprenantes travaillent ensemble à l'établissement d'un but d'apprentissage réaliste (p. ex., acquérir les habiletés et capacités nécessaires en littératie pour faire une demande d'emploi).

ALS : Abréviation d'Anglais langue seconde. Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration finance les activités d'apprentissage de l'ALS pour les personnes qui sont nées à l'étranger et dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Pour en savoir plus sur les cours offerts, rendez-vous à l'adresse www.ontarioimmigration.ca/formationlinguistiquepouradultes

ASL : Abréviation de la langue des signes américaine. Par langue des signes américaine on entend le langage complexe et complet où l'on utilise des gestes faits avec les mains et d'autres mouvements, y compris des expressions faciales et des postures. Ce langage est complètement différent de l'anglais. Il possède toutes les fonctions fondamentales nécessaires pour qu'une langue soit entièrement fonctionnelle. Il a ses propres règles grammaticales, de ponctuation et syntaxiques.

ATS : Appareil de télécommunication pour les personnes Sourdes. Ces appareils spéciaux facilitent l'utilisation du téléphone par les personnes Sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de la parole.

Authentique : Terme décrivant les tâches, les ressources d'apprentissage, les activités et les évaluations qui ont un objectif précis et sont de nature pratique. Elles correspondent, le plus possible, aux tâches retrouvées dans la vie quotidienne, en milieu d'apprentissage et en milieu de travail.

Autochtone : Nom employé dans le programme d'AFB pour désigner les personnes apprenantes d'origine autochtone.

B

But : Point que la personne apprenante veut atteindre à sa sortie du programme d'AFB. C'est la prochaine étape vers laquelle la personne apprenante fera la transition à la fin de son programme d'AFB.

C

Cadre du CLAO : Forme abrégée du cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario. Le terme renvoie à toutes les caractéristiques de la prestation de programmes axés sur les grandes compétences, notamment les grandes compétences, l'évaluation, la transition des personnes apprenantes vers l'emploi, les études, la formation ou l'autonomie, et les ressources d'apprentissage.

Cadre du curriculum : Cadre qui établit le contenu d'apprentissage au sein d'un système grâce à un ensemble établi de principes d'organisation. Dans le contexte du CLAO, le cadre du curriculum renvoie en particulier aux six grandes compétences qui organisent le contenu d'apprentissage et décrivent le niveau de capacité des personnes apprenantes au moyen de trois niveaux de rendement.

CESBA : Acronyme d'Ontario Association of Adult and Continuing Education School Board Administrators. CESBA représente et soutient le vaste éventail de programmes de formation des adultes et de formation continue offerts par les conseils scolaires publics, catholiques et francophones de l'Ontario.

CLO : Acronyme de Community Literacy of Ontario. CLO est un organisme-cadre provincial d'alphabétisation qui compte 100 organismes membres. Il vise à soutenir, à promouvoir et à représenter les programmes communautaires anglophones de littératie en Ontario.

COFA : Acronyme de Coalition ontarienne de formation des adultes, l'un des quatre organismes sectoriels provinciaux financés par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités. La COFA a pour rôle de promouvoir la formation des adultes en français en Ontario et offre des services de coordination à ses organismes membres composés d'organismes francophones qui offrent des programmes de formation des adultes des secteurs communautaire, scolaire et collégial en Ontario.

Collaboration interorganismes : Approche de coordination de services et d'aiguillage qui se produit lorsque les organismes arrivent à collaborer ensemble pour veiller à offrir des mesures de soutien aux personnes apprenantes. La collaboration peut être formelle ou informelle et toucher différents organismes (ou différents services dans une organisation complexe telle qu'un collège ou un organisme multiservices) qui se partagent la responsabilité des programmes des personnes apprenantes en offrant différents éléments qui, pris conjointement, fournissent un plus large éventail de mesures de soutien.

Compétences essentielles : Compétences nécessaires pour vivre, apprendre et travailler, selon l'étude menée et la définition établie par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) en 1994. Les compétences essentielles sont à la base de l'apprentissage de toutes les autres compétences et permettent aux gens d'évoluer avec leur emploi et de s'adapter aux changements du milieu de travail. L'étude a permis d'établir et de définir neuf compétences essentielles et d'élaborer des échelles d'évaluation pour mesurer les niveaux de complexité de ces compétences lorsqu'elles s'appliquent à des tâches. Le Projet de recherche sur les compétences essentielles a aussi élaboré une méthodologie pour documenter l'application des compétences essentielles aux professions canadiennes. Cette documentation utilise un modèle appelé « profil des compétences essentielles ».

Complexité des tâches : Niveau de difficulté des tâches qui, dans le cadre du curriculum, est déterminé par deux facteurs : les descripteurs des tâches, soit les caractéristiques de la tâche elle-même,

et les descripteurs du rendement, soit les caractéristiques du rendement que l'on attend des personnes apprenantes à la fin d'un niveau donné.

Considérations culturelles : Section dans le document *Tâches supplémentaires* qui guide les formateurs et formatrices dans l'élaboration de tâches pour les personnes apprenantes de différents contextes culturels et linguistiques.

Contexte culturel : Terme désignant les quatre groupes culturels dans le programme d'Alphabétisation et de formation de base (AFB) : les anglophones, les francophones, les autochtones et les personnes Sourdes et malentendantes. Le contexte culturel implique le respect et la mise à profit des connaissances, du vécu, des valeurs et des normes communes à une société ou à un groupe donné.

Contact Nord : Contact Nord donne aux établissements d'enseignement accès à des installations d'audioconférence et de vidéoconférence pour leur permettre d'offrir des cours et des programmes de formation à distance. L'organisme collabore avec les autochtones, les francophones et les communautés du Nord de l'Ontario afin d'aider les fournisseurs de services éducatifs à répondre aux besoins identifiés. Il encourage l'innovation dans les domaines de l'éducation et de l'apprentissage par la recherche et l'analyse de nouvelles méthodes de « livraison » par le biais des technologies. Les services de l'Apprentissage en ligne sont offerts gratuitement par Emploi Ontario par l'entremise de Contact Nord.

Contextualiser : Utiliser le milieu, le vécu, la culture, la langue, les buts et les intérêts de la personne apprenante pour établir des liens avec la programmation en littératie.

Coordination des services : Coordination des services offerts par les organismes de littératie avec ceux d'autres organismes dans une communauté (p. ex., des services de santé ou de soutien du revenu) afin de soulager la multitude de difficultés et de besoins extérieurs au programme d'AFB qu'éprouvent les personnes apprenantes en littératie.

Cours à crédit pour adultes : Cours financés par le ministère de l'Éducation qui donnent droit à des crédits en vue de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

CSC : Abréviation de College Sector Committee for Adult Upgrading. L'organisme CSC guide et soutient le système des collèges communautaires de l'Ontario pour la création de ressources, de procédures et de normes provinciales liées à l'élaboration et à la prestation de programmes et de services afin de répondre aux besoins des personnes apprenantes adultes.

Culture : Normes, valeurs, comportements et pratiques d'une société ou d'un groupe donné. La culture est étroitement liée à un sentiment d'appartenance qui contribue à l'amélioration de l'estime de soi sociale et personnelle, et à l'engagement communautaire.

Curriculum : Contenus et expériences auxquels il faut exposer les personnes apprenantes pour leur permettre d'atteindre leurs buts d'apprentissage.

D

Démonstration : Terme qui était employé avant l'arrivée du cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO) afin de décrire une tâche ou une activité intégrée qui permettait aux personnes apprenantes de démontrer l'exécution complexe d'une tâche reflétant un contexte et un objet authentiques. Dans le programme d'Alphabétisation et de formation de base (AFB), les démonstrations établissaient un lien entre l'exécution d'une tâche et des indicateurs dans les domaines d'AFB.

Descripteurs : Énoncés qui présentent les caractéristiques des tâches et du rendement des personnes apprenantes à un niveau donné. Les descripteurs sont destinés à fonctionner de pair les uns avec les autres afin de favoriser la compréhension de la complexité des tâches à un niveau donné à l'intérieur d'un groupe de tâches.

Descripteurs des tâches : Énoncés qui décrivent les caractéristiques des tâches.

Descripteurs du rendement : Caractéristiques observables du rendement des personnes apprenantes.

Description de voie : Document qui donne un aperçu du but auquel le programme d'AFB prépare les personnes apprenantes, soit l'emploi, la formation en apprentissage, les études secondaires, les études postsecondaires et l'autonomie. Elle fournit aussi d'autres renseignements pour aider la personne apprenante et le formateur ou la formatrice à déterminer si le but convient aux besoins et aux capacités de la personne apprenante, s'il est possible selon ses moyens et s'il est réalisable dans sa communauté. Chacune des cinq voies de transition a sa description de voie.

Description de la voie vers la formation en apprentissage : Document qui donne un aperçu des programmes de formation en milieu de travail en vue d'une carrière dans les métiers spécialisés. Elle contient aussi des renseignements sur les programmes de formation professionnelle (formation pratique liée à un emploi en particulier).

Description de la voie vers l'autonomie : Document reposant sur quatre grands domaines qui contribuent à l'autonomie personnelle, soit la gestion des besoins fondamentaux, la gestion de la santé, la gestion des relations et problèmes personnels, et l'engagement communautaire. Le but d'autonomie ne comporte pas d'exigence standard ni de condition d'admissibilité en raison de la diversité des raisons pour lesquelles on a besoin d'autonomie.

Description de la voie vers l'emploi : Document qui décrit principalement l'emploi comme étant une activité pour laquelle une personne veut être rémunérée. Elle porte aussi sur les activités qui mènent à l'emploi et qui ressemblent au travail, comme le bénévolat, les stages et les placements dans la collectivité. Les personnes qui visent l'emploi passent du temps à chercher un emploi et à améliorer leurs compétences favorisant l'employabilité, le maintien de l'emploi ou l'avancement dans leur milieu de travail.

Description de la voie vers les études postsecondaires : Document qui donne un aperçu des possibilités d'études formelles (collège et université) dont la condition normale d'admission est un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Description de la voie vers les études secondaires : Document qui présente aux organismes de prestation de services d'AFB les diverses options qui s'offrent aux personnes apprenantes pour suivre des cours à crédits individuels au niveau secondaire ou obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).

DLI : Abréviation de Deaf Literacy Initiative, l'un des quatre organismes sectoriels provinciaux financés par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités. DLI offre de la formation, de la recherche, du réseautage et des ressources accessibles et adaptées sur le plan culturel au groupe culturel des personnes Sourdes et sourdes et aveugles anglophones de l'Ontario.

E

EIAA : Abréviation de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. Enquête menée pour la première fois à l'automne 1994 sur l'initiative de sept pays. Son objectif consistait à créer des profils de littératie comparables sans égard aux frontières nationales, linguistiques et culturelles. L'enquête constitue également la seule source de données comparatives sur la participation à l'éducation et à la formation des adultes. Les résultats, publiés dans le rapport intitulé *Littératie, économie et société : Résultats de la première Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes* (Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Statistique Canada, 1995), montrent qu'il pourrait exister un lien étroit entre la littératie et le potentiel économique d'un pays.

ELCA : Acronyme de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes. En 2003, l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes a été menée auprès de plus de 23 000 Canadiens en vue d'évaluer leurs compétences sur quatre échelles, soit la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématisés, la numératie et la résolution de problèmes. Les compétences ont été évaluées selon cinq niveaux, en ordre ascendant. Le rapport fait état des premiers résultats qui couvrent le Canada, les Bermudes, l'Italie, la Norvège, la Suisse, les États-Unis et l'État mexicain du Nuevo León.

Emploi Ontario (EO) : Réseau intégré de services de formation et d'emploi de la province au sein du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario qui offre des programmes comme le Programme d'apprentissage, Alphabétisation et formation de base, Deuxième carrière, Subventions salariales et Emplois d'été Ontario dans les collectivités à l'échelle de la province.

Évaluation : Tout processus ou toute démarche permettant de recueillir de l'information afin de prendre des décisions quant aux savoirs, savoir-faire et savoir-être des personnes apprenantes. L'évaluation représente un élément essentiel des activités quotidiennes dans les programmes de littératie, puisqu'on prend des décisions tout au long du processus d'apprentissage afin de déterminer la meilleure façon de répondre aux besoins des personnes apprenantes. L'évaluation comprend une vaste gamme d'approches, allant des démarches informelles aux évaluations ou aux tests normalisés formels. Les organismes de prestation de services d'alphabétisation et de formation de base (AFB) effectuent trois types d'évaluations : des évaluations d'admission (lors de l'inscription et du classement), des évaluations continues (pendant le programme) et des évaluations de transition (lorsque les personnes apprenantes terminent leur programme d'AFB).

Évaluation du progrès des personnes apprenantes : Évaluation qui satisfait les exigences de responsabilisation en fournissant des données probantes indiquant que les programmes d'enseignement favorisent le progrès des personnes apprenantes. Le progrès des personnes apprenantes est habituellement évalué par des outils normalisés qui mesurent les concepts ou les capacités de façon générale.

Exemples de tâches : Tâches qui illustrent ce que les personnes apprenantes sont en mesure de faire à la fin d'un niveau dans le cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario (CLAO). Chaque exemple de tâche indique la voie dans laquelle les personnes apprenantes sont susceptibles d'avoir à accomplir des tâches semblables après leur transition vers leur but.

F

Feuille de calcul : Document servant à organiser des données en colonnes et en lignes de cellules. Microsoft Excel est un exemple de tableur servant à créer des feuilles de calcul.

FLS : Acronyme de français langue seconde. Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration offre des programmes de formation linguistique d'anglais et de français langue seconde aux personnes immigrantes adultes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Pour en savoir plus sur les cours offerts, rendez-vous à l'adresse www.ontarioimmigration.ca/formationlinguistiquepouradultes

Formateur ou formatrice : Personne qui s'occupe de l'élaboration ou de l'enseignement de la programmation en littératie, ou de l'évaluation des personnes apprenantes.

Formation en ligne : Terme très général qui vise à englober toutes les formes d'apprentissage par Internet. La formation en ligne peut être dirigée par le formateur, la formatrice ou la personne apprenante, et être informelle ou structurée. Les exemples varient de l'utilisation d'activités d'apprentissage sur Internet (p. ex., jeux et tutoriels interactifs) à la participation à des cours de formation à distance offerts au moyen d'une plate-forme d'apprentissage en ligne (p. ex., Moodle).

Formation intégrée : Formation visant à appuyer l'acquisition de grandes compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être). La formation intégrée offre aux personnes apprenantes des expériences d'apprentissage significatives et authentiques, et établit une compréhension commune des savoirs, savoir-faire et savoir-être précis que les personnes apprenantes doivent maîtriser à la suite de leurs expériences d'apprentissage axé sur les buts.

Formation professionnelle : Formation qui enseigne aux participants et participantes des compétences propres à un emploi dans le cadre de programmes dont la longueur varie de quelques heures à plusieurs semaines ou même des mois. En général, cependant, les programmes ne dépassent pas 52 semaines ou une année scolaire (période de 8 mois). Beaucoup de programmes de formation professionnelle délivrent des certificats reconnus par des associations professionnelles données (p. ex., préposés aux services de soutien à la personne, conducteurs de camion, gardiens de sécurité, etc.).

Francophone : Au Canada, terme qui désigne généralement une personne qui parle français. Statistique Canada utilise le terme « francophone » pour désigner une personne dont la langue maternelle est le français et qui parle toujours français. En 2009, l'Ontario a adopté une nouvelle définition de la population francophone de la province qui englobe ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison, ce qui comprend un grand nombre de nouveaux arrivants en Ontario. Le programme d'AFB offre de l'enseignement de la littératie en français aux francophones qui vivent en Ontario.

G

Gestion des cas : Approche de coordination de services et d'aiguillage qui se produit lorsqu'un formateur ou une formatrice supervise l'évaluation des besoins des personnes apprenantes, coordonne l'aiguillage vers les services appropriés, et appuie et surveille la prestation de mesures de soutien et leur efficacité à répondre aux besoins des personnes apprenantes.

Grandes compétences : Grandes catégories génériques des capacités des personnes apprenantes qui représentent et organisent l'apprentissage dans un programme.

Grandes compétences du cadre du CLAO : A. Rechercher et utiliser de l'information, B. Communiquer des idées et de l'information, C. Comprendre et utiliser des nombres, D. Utiliser la technologie numérique, E. Gérer l'apprentissage et F. S'engager avec les autres.

Groupe culturel : Groupe définissant les caractéristiques culturelles et linguistiques d'un organisme de prestation de services d'alphabétisation et de formation de base, p. ex., anglophone, francophone, autochtone, ou des personnes Sourdes ou malentendantes.

Groupes de tâches : Groupes qui servent à organiser le contenu de chaque grande compétence. Les groupes de tâches établissent des liens entre les grandes compétences générales et l'élaboration de programmes, et facilitent la détermination de ce qu'une personne apprenante est capable de faire ou non. Pris conjointement, les groupes de tâches décrivent l'ensemble du contenu de chaque grande compétence.

I

Indicateurs : Énoncés qui décrivent les réalisations à la fin de chaque niveau du cadre du CLAO et présentent un aperçu de l'objet de la programmation à ce niveau.

L

Logiciel de montage vidéo : Logiciel permettant aux utilisateurs de télécharger, de modifier et d'enregistrer des images et des vidéos. Des exemples comprennent Windows Movie Maker et Macintosh iMovie.

Logiciel de présentation : Logiciel, comme Microsoft PowerPoint, servant à présenter de l'information sous forme de diaporama.

M

MACI : Acronyme du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario. Le MACI offre des services d'accueil et d'établissement aux nouveaux arrivants, des programmes de formation linguistique ALS/FLS aux personnes immigrantes adultes ne donnant pas droit à crédit et finance des programmes de formation relais pour les professionnels formés à l'étranger.

MÉO : Acronyme du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Ce ministère finance les programmes d'études secondaires qui conduisent au diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Mesures de soutien aux personnes apprenantes : Mesures de soutien extérieures au programme d'Alphabétisation et de formation de base (AFB), qui contribuent à maintenir une personne apprenante dans la programmation en AFB et à favoriser l'obtention de bons résultats d'apprentissage. Il est possible de classer les mesures de soutien aux personnes apprenantes dans les cinq catégories suivantes : les mesures de soutien financières et matérielles, les mesures de soutien à la santé, les mesures de soutien scolaires, les mesures de soutien à l'emploi et les autres services sociaux.

Métiers du Sceau rouge : Métiers d'apprentissage pour lesquels il existe une reconnaissance professionnelle interprovinciale. À l'heure actuelle, il y a 53 métiers du Sceau rouge au Canada, dont charpentier, machiniste, mécanicien-monteur industriel et mécanicien de véhicules automobiles.

MFCU : Abréviation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. Ce ministère finance le programme d'Alphabétisation et de formation de base.

Milieu d'apprentissage (ou milieu des personnes apprenantes) : Endroit où l'on apprend, comme les salles de réunion, les salles de classe, les laboratoires informatiques, les salles de cours et les bibliothèques.

N

Niveaux : Les trois niveaux utilisés par le cadre du curriculum pour décrire l'amélioration de la capacité qu'ont les personnes apprenantes d'accomplir des tâches. Ces trois niveaux sont fondés sur les mêmes facteurs qui déterminent la complexité aux niveaux 1, 2 et 3 des compétences essentielles.

Niveau de capacité : Amélioration ou progression dans les savoirs, savoir-faire et savoir-être.

O

OLC : Abréviations d'Ontario Literacy Coalition. L'un des quatre organismes sectoriels provinciaux, OLC est financé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités afin de soutenir les organismes anglophones qui offrent des programmes de littératie en Ontario. Plus précisément, l'organisme appuie la mise en œuvre d'initiatives gouvernementales, diffuse de l'information et établit des partenariats communautaires, par exemple, avec des syndicats et des entreprises.

ONLC : Abréviations d'Ontario Native Literacy Coalition. L'un des quatre organismes sectoriels provinciaux, ONLC est financé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités afin de soutenir les organismes autochtones qui offrent des programmes de littératie. ONLC offre de l'information, du soutien et de la formation aux formateurs et formatrices autochtones en littératie en Ontario et sensibilise les gens à des enjeux liés à la littératie.

P

PEICA : Abréviations du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes. Stratégie d'évaluation qui vise à identifier et à mesurer les différences entre individus et pays des compétences censées être à la base à la fois du succès personnel et sociétal; à évaluer l'impact de ces compétences sur les résultats économiques et sociaux aux niveaux individuel et global; à mesurer la performance des systèmes d'éducation et de formation à créer les compétences requises; et à aider à clarifier les leviers politiques qui pourraient contribuer à améliorer les compétences.

Personne Sourde : Personne qui est soit née sourde soit devenue sourde au cours de la petite enfance ou plus tard. La personne utilise la langue des signes comme langue première et baigne dans l'histoire, la communauté et la culture Sourdes dans sa vie quotidienne. Les membres de la communauté Sourde ont une culture, une langue, des valeurs et des croyances communes.

Personne sourde et aveugle : Personne privée de la vue et de l'ouïe à différents degrés, ce qui rend le cas de chaque personne unique. Les membres de la communauté sourde et aveugle ont une culture, une langue, des valeurs et des croyances communes.

Plan d'apprentissage : Plan qui décrit l'apprentissage ou les éléments de programme qui préparent les personnes apprenantes à leur prochaine étape après le programme d'AFB. Il présente les renseignements suivants : le but de la personne apprenante; ses antécédents; les résultats d'évaluation obtenus sur les tâches jalons, les tâches culminantes et les activités d'apprentissage afin d'indiquer l'atteinte de son but; la durée du programme; les autres mesures de soutien à la personne apprenante; la coordination des services; et les résultats d'aiguillage.

Planification à l'échelle de la communauté : Approche de coordination de services et d'aiguillage qui se produit lorsque les organismes communautaires de prestation de services collaborent

pour faire en sorte que leurs services soient accessibles aux personnes apprenantes et qu'ils répondent efficacement à leur multitude de besoins.

POSPH : Abréviation du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Ce programme finance les interventions de soutien aux clients admissibles.

Pratiques d'évaluation juste : Pratiques qui veillent à ce que toutes les personnes apprenantes soient évaluées de manière juste et équitable. Les principes des pratiques d'évaluation juste tiennent compte de la nature de la décision à prendre, des personnes qui seront touchées par la décision et des procédures qui serviront à recueillir de l'information pour éclairer la décision.

Programmation axée sur la transition : Terme qui réunit les trois principaux éléments de programme suivants : l'apprentissage axé sur les buts, l'apprentissage contextualisé et la coordination des mesures de soutien et des services aux personnes apprenantes. Ces trois éléments favorisent la réussite de la transition des personnes apprenantes vers leur but en matière d'emploi, d'études, de formation ou d'autonomie.

Programmation intégrée : Approche de coordination de services et d'aiguillage qui se produit lorsque des services d'emploi et de formation sont offerts en même temps, idéalement par un seul organisme de prestation de services.

Progression de la personne apprenante : Progression qu'il est possible de suivre et de mesurer de diverses façons formelles et informelles afin de déterminer s'il y a eu un changement dans l'acquisition d'habiletés, l'utilisation de la littératie, les savoir-être ou les pratiques en matière de littératie. On utilise tout un éventail d'échelles et de méthodes pour déterminer l'ampleur de la progression d'une personne apprenante à la suite de sa participation à un programme de littératie.

R

RAFEO : Acronyme du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario. Programme qui offre de l'aide financière aux adultes admissibles pour leur permettre de poursuivre leur formation ou leurs études.

Reconnaissance des acquis (RDA) : Processus qui reconnaît les connaissances et les habiletés acquises de façon formelle ou informelle en dehors d'une école secondaire. Un processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits peut permettre aux adultes d'obtenir des crédits pour leurs acquis.

Ressources d'apprentissage : Ressources que les formateurs et formatrices et les personnes apprenantes utilisent pour l'enseignement et l'apprentissage de la littératie. Elles comprennent des ressources dans divers formats imprimés ou non, par exemple des cahiers d'exercices, des cours en ligne, des aides audiovisuelles à l'apprentissage, des ressources Web, des CD et des documents de la vie réelle (aussi appelés *authentiques*).

RS : Abréviation de Rattrapage scolaire. Le programme de rattrapage scolaire existe depuis 2004. C'était un volet de l'initiative Apprendre jusqu'à l'âge de 18 ans, par laquelle des collèges, des conseils scolaires et des organismes communautaires de prestation de services ont offerts des services supplémentaires aux adultes qui nécessitaient le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) ou l'équivalent pour intégrer des programmes postsecondaires ou de formation en apprentissage.

Rubrique : Ensemble de critères servant à évaluer un certain type de travail ou d'exécution. Une rubrique comporte habituellement, pour chaque critère, des niveaux de rendement possibles auxquels on

accorde souvent des scores numériques, que l'on peut ensuite additionner afin d'obtenir un score global pour le travail évalué. (Source : traduction libre d'un extrait du site www.tltgroup.org)

RWC : Abréviaton pour Rear Window Captioning (sous-titrage par rétroviseur), une méthode de présentation, au moyen de sous-titres, de la transcription de la portion audio d'un film dans les salles de cinéma à l'intention des personnes Sourdes, malentendantes ou ayant une déficience auditive.

S

SGC : Abréviaton de Système de gestion des cas. Solution logicielle Web en temps réel qui appuie l'administration et la gestion des clients participant à des programmes et des services d'Emploi Ontario. Voir aussi le terme « SIEO » dans le présent glossaire.

SIEO : Acronyme de Système d'information d'Emploi Ontario. Le SIEO n'est pas un système autonome, mais un terme générique servant à décrire une combinaison de systèmes informatiques qui faciliteront l'administration des programmes et services d'Emploi Ontario.'

Styles d'apprentissage : Façons dont les gens interagissent avec l'information, l'assimilent et la traite lors du processus d'apprentissage. Les styles d'apprentissage comprennent le style visuel (apprentissage par la vision), auditif (apprentissage par l'écoute) et kinesthésique ou pratique (apprentissage par l'action). Des évaluations permettent de déterminer le style préféré d'une personne apprenante et la façon dont il aide celle-ci à apprendre de la façon la plus efficace.

Stylo numérique : Dispositif permettant de numériser l'écriture et ainsi de transformer des notes écrites à la main sur du papier numérisé spécial en texte interactif sur un ordinateur.

T

Tableau des effectifs : Tableau utilisé pour dénombrer les données recueillies et noter le nombre de fois que chaque donnée se présente.

Tâche : Activité dotée d'un objectif, qui regroupe des savoirs, savoir-faire et savoir-être de façons tout à fait particulières et authentiques. Les tâches demandent aux personnes apprenantes d'effectuer une action ou une activité afin de créer un produit concret ou tangible (p. ex., un formulaire de demande rempli, une liste d'épicerie ou un rapport de recherche).

Tâches culminantes : Tâches qui sont plus complexes que les tâches jalons, mais qui s'alignent de façon semblable sur le cadre du curriculum. Elles réunissent plusieurs grandes compétences, peut-être à différents niveaux de complexité. La réussite d'une tâche culminante est une démonstration importante de la capacité de la personne apprenante à accomplir le genre de tâches qui l'attendent après sa sortie du programme d'AFB.

Tâches intégrées : Tâches complexes incorporant au moins deux grandes compétences ou au moins deux groupes de tâches, qui appartiennent habituellement à des grandes compétences différentes et peuvent refléter différents niveaux de complexité. Les tâches intégrées permettent aux personnes apprenantes d'acquérir et de transférer leurs savoirs, savoir-faire et savoir-être dans plusieurs grandes compétences, comme elles le feraient dans des situations concrètes.

Tâches jalons : Indicateurs normalisés de la progression des personnes apprenantes vers l'atteinte de leur but. Organisées par voie, les tâches jalons sont liées aux indicateurs dans les grandes compétences

et les groupes de tâches aux trois niveaux de rendement que l'on trouve dans le cadre du curriculum. Elles seront terminées et prêtes à utiliser en 2012.

Tâches supplémentaires : Listes de tâches organisées dans les groupes de tâches selon la culture et la langue pour les personnes apprenantes anglophones, francophones, autochtones, ou Sourdes et malentendantes, et selon le niveau de complexité. Les tâches supplémentaires donnent des exemples de tâches que les personnes apprenantes peuvent accomplir à l'intérieur d'un niveau, tandis que les exemples de tâches dans le cadre du curriculum donnent des exemples de fin de niveau.

Téléphone intelligent : Téléphone cellulaire ayant des applications intégrées et l'accès Internet. Les téléphones intelligents offrent un service de signal vocal numérique, ainsi qu'une combinaison d'outils tels que le courriel, la messagerie texte, la navigation sur le Web, la reconnaissance vocale, un téléavertisseur, un appareil photo, une caméra vidéo, et un lecteur MP3, téléviseur ou vidéo.

V

Vidéoblogue : Blogue dont le contenu est composé essentiellement ou uniquement de vidéos.

Visiophone : Téléphone équipé d'un écran vidéo permettant d'envoyer et de recevoir des transmissions orales et visuelles à des fins de communication.

Voie : Terme qui désigne la préparation nécessaire pour permettre à la personne apprenante de terminer son programme d'AFB et de travailler à atteindre son but. Cette préparation est offerte par les organismes de prestation de services d'AFB. Le programme d'AFB comporte cinq voies : l'emploi, la formation en apprentissage, les études secondaires, les études postsecondaires et l'autonomie”.